



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

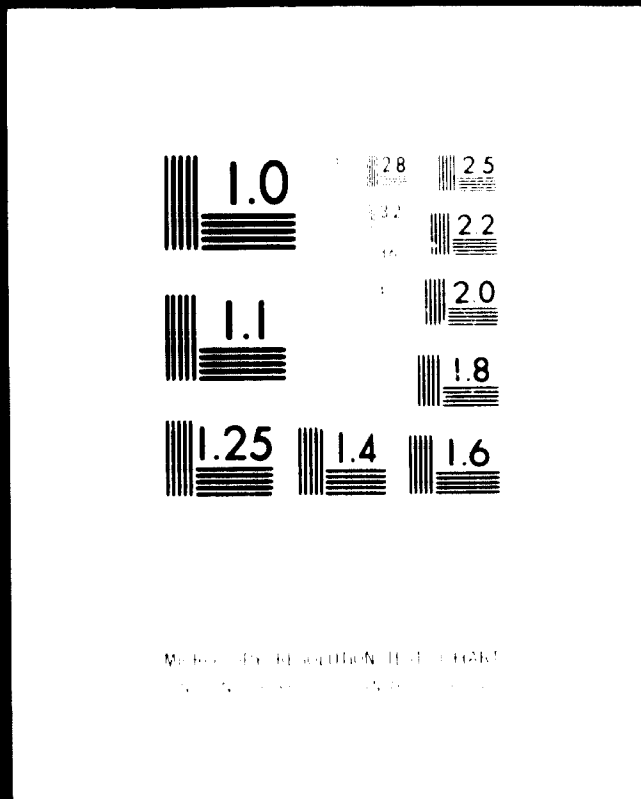
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

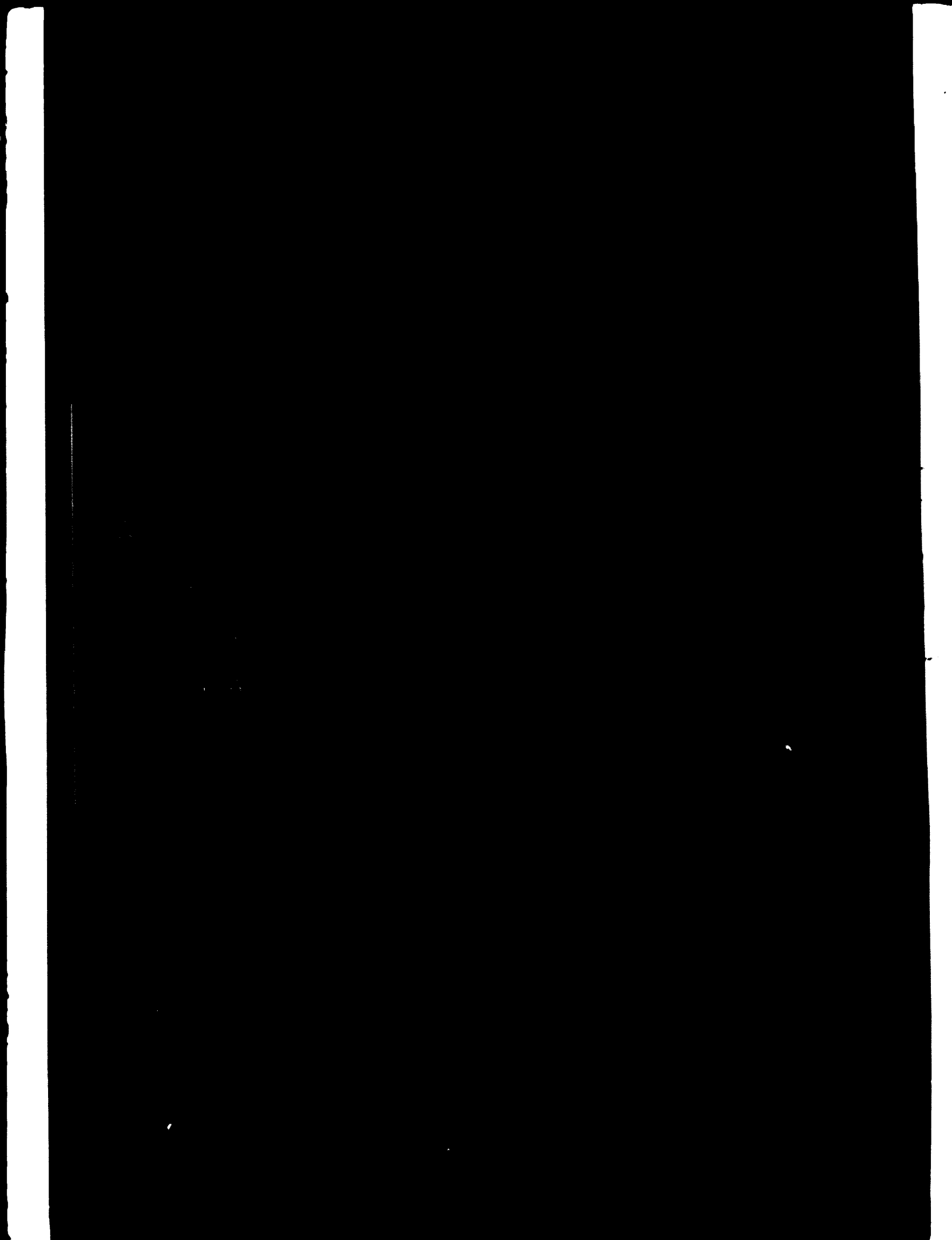
For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

I O F I D O O 6 9 0 3 F



24 x

Model 100 Resolution Test Chart
100-100-100-100-100-100-100-100-100-100



06903-F

de-restricted, 3.3.76

Distr. ~~RESTRICTE~~

UNIDO/ISID.8/Rev.1

7 janvier 1971

FRANCAIS

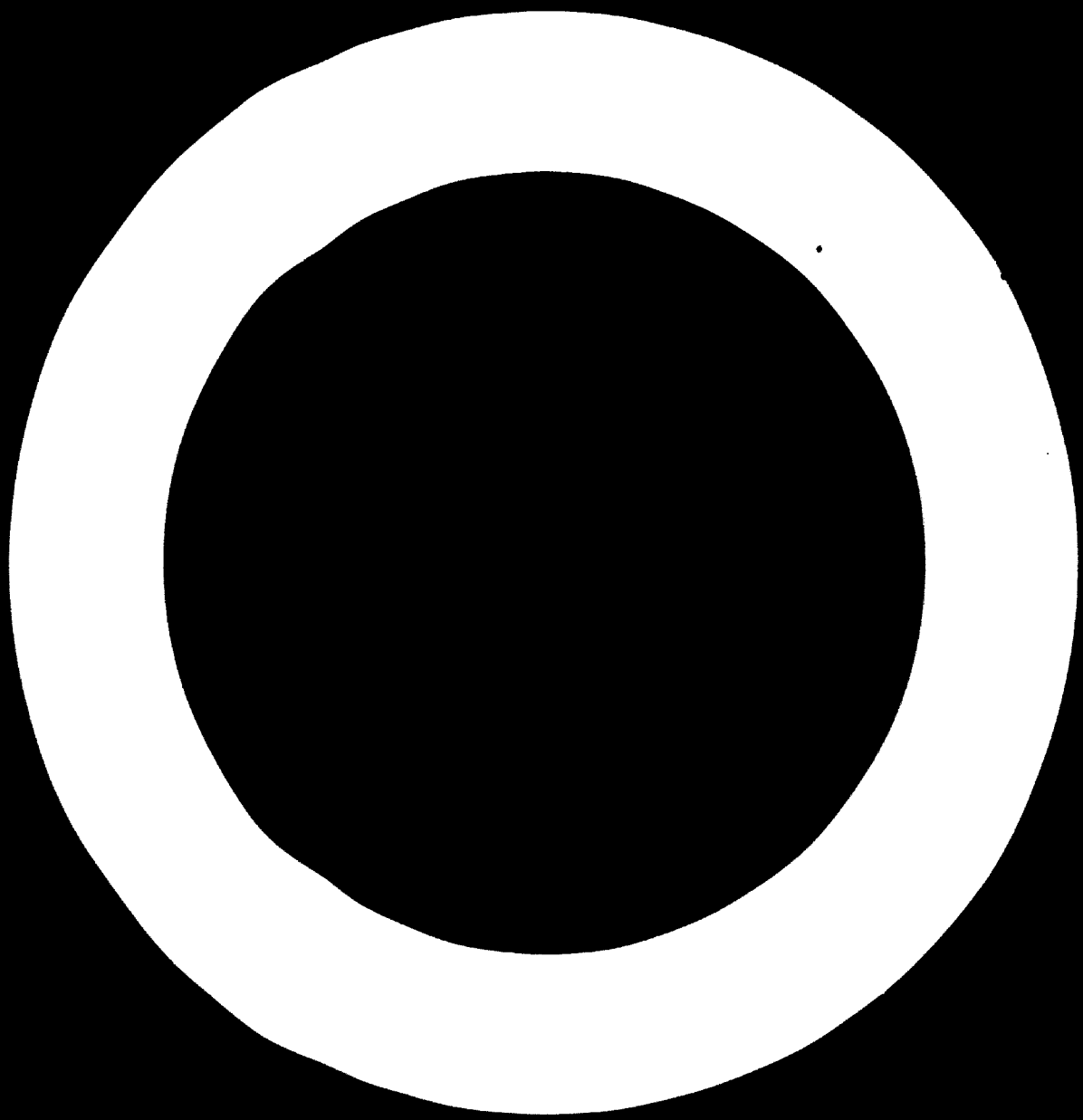
Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

CREATION DE SERVICES D'INFORMATION INDUSTRIELLE
DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

(Aperçu)

id.71-056



On accorde à juste titre de plus en plus d'importance au rôle joué par l'information dans le développement industriel. Grâce à l'utilisation judicieuse d'une documentation bien à jour, l'industriel peut se tenir au courant des progrès accomplis dans son domaine d'activités et dans les domaines connexes et rester ouvert aux innovations tant sur le plan technique que dans le domaine de la gestion qui, correctement mises en pratique, lui permettront d'accroître la production de son entreprise, de la gérer plus efficacement et, partant, de réduire ses prix de revient? Cette question intéresse plus particulièrement les pays en voie de développement désireux de créer de nouvelles entreprises industrielles ou d'agrandir des entreprises existantes. Un temps et un argent précieux peuvent être économisés par la mise à profit de la somme de connaissances accumulées mondialement lorsqu'il s'agit de choisir ces procédures et les techniques qui conviennent le mieux à une entreprise déterminée.

Il est évident que l'exploration de toutes les formules possibles exige des travaux de recherche longs et coûteux qui ne sont pas à la portée des entreprises individuelles, qu'elles soient nouvelles ou établies de longue date. Cette situation, l'existence d'une demande d'information, la valeur qu'y attachent désormais les industriels et l'importance des travaux de recherche nécessaires pour obtenir les meilleurs renseignements justifient la création de Services d'information industrielle.

Le Service d'information industrielle

Le Service d'information industrielle doit être intégré à une agence, institution ou organisation déjà existante. Le choix en sera déterminé selon la situation locale spécifiques et pourra se porter, selon le cas, sur un organe national traitant de politique économique (comité national du développement, service national de la planification, etc.), un ministère de l'industrie, une banque ou une société de développement, une chambre de commerce et d'industrie, une institution scientifique (université, institut de recherche) ou une bibliothèque spécialisée. En général, c'est dans le cadre d'un organisme qui participe à la direction du développement industriel du pays et occupe une place centrale dans son administration et sa structure économique que les activités du Service seront les plus efficaces.

L'importance et le champ d'activités du Service seront déterminés par les conditions prédominantes dans la région qu'il devra desservir. Il sera national si les besoins du pays en information industrielle l'exigent, ou régional si plusieurs petits pays appartenant à une même région ont des intérêts convergents. Qu'il soit national ou régional, ce Service pourra être général ou spécialisé. Un Service général couvrira toutes les branches de l'industrie sans négliger les sciences pures (mathématiques, physique, chimie, etc.), sur lesquelles se fonde l'apport d'industrialisation, alors que le Service d'information spécialisé se limitera à une branche déterminée et étudiera plus à fond la documentation correspondante. La plus grande efficacité sera obtenue là où les conditions locales permettront la combinaison de ces deux systèmes.

Les dimensions du Service ne dépendent pas de la taille du pays car, ce qui est décisif en la matière, c'est le volume de renseignements à traiter et à transmettre. Le personnel nécessaire au moment de la création du Service peut varier entre 3 et 15 personnes suivant son importance et ses fonctions, et aussi suivant l'aide que l'on peut obtenir des sources d'informations existant dans le pays. En règle générale, le tiers de ce personnel est affecté aux travaux administratifs et auxiliaires.

Fonctions du Service d'information industrielle

Le nouveau Service d'information doit apprendre à connaître à fond la situation de l'industrie locale de façon à pouvoir choisir les informations qui conviennent le mieux aux besoins des entreprises, et à les transmettre de la manière la plus appropriée (publications, moyens audio-visuels, contacts personnels).

Le Service doit déterminer quelles informations il est possible d'obtenir sur place et choisir les sources d'informations étrangères auxquelles il faudra également faire appel pour satisfaire les besoins des entreprises locales. La constitution d'un répertoire ou inventaire des sources d'information existantes sera donc sa première tâche, celui-ci permettant de savoir rapidement à qui s'adresser pour trouver la réponse la plus compétente à une certaine demande de renseignements.

Avant de transmettre l'information au demandeur, le Service doit la vérifier et, le cas échéant, la collationner, la résumer et la traduire.

Le Service doit être en mesure d'apprendre aux industriels à tirer le meilleur parti des informations qu'il leur communique. Il doit stimuler la demande en faisant connaître les avantages que l'on peut tirer des renseignements sur la modernisation des processus de production et des techniques de gestion. Il faut que l'on sache que sa position centrale dans l'administration lui permet d'avoir accès à un grand nombre de sources d'information, de connaissances techniques et de services consultatifs, tant sur le plan national qu'international.

En recherchant les sources d'information disponibles dans le pays, le Service entrera en contact avec des organismes répondant déjà, sur une base nationale, aux besoins de certains secteurs industriels (centres de documentation scientifique et technique, bibliothèques et services d'information spécialisée des grandes entreprises, etc.).

IL IMPORTE QUE LE SERVICE D'INFORMATION INDUSTRIELLE TRAVAILLE EN ETROITE COLLABORATION AVEC LE MAXIMUM DE SOURCES LOCALES D'INFORMATION ET, SANS LEUR FAIRE CONCURRENCE, REEMPLISSE LES FONCTIONS D'UN SERVICE NATIONAL (OU REGIONAL) D'ORIENTATION ET DE DIFFUSION; IL SERA AINSI UNE REELLE "CENTRALE" DES INFORMATIONS INDUSTRIELLES ACCESSIBLES AU PAYS, TANT LOCALEMENT QUE SUR LE PLAN INTERNATIONAL, ET JOUERA UN RÔLE DE CATALYSEUR ET DE PROMOTEUR.

Sources d'information

On trouvera ci-après une liste indicative des sources d'information que les centres nationaux pourront consulter :

Services gouvernementaux

Bureaux de statistique

Instituts de recherche industrielle et scientifique

Chambres d'industrie et de commerce

Associations commerciales et professionnelles

Banques de développement

Grandes entreprises industrielles ou leurs représentants locaux

Sociétés d'ingénieurs-conseils

Attachés commerciaux des ambassades étrangères

Centres de documentation et d'information
Agences de presse spécialisée
Experts locaux
Réunions, journées et cycles d'études
Foires et expositions
Ouvrages de référence
Recueils de résumés analytiques
Catalogues des publications commerciales
Collections d'études de faisabilité
Films techniques et industriels.

Service permanent

Tout en répondant aux demandes de renseignements, le Service devrait également fournir en permanence des informations tant sur des sujets généraux que sur des points bien définis et être en mesure d'aider chaque client particulier grâce à :

- a) Un Service consultatif et de renseignements chargé de répondre à des questions émanant de particuliers, de conseiller sur des problèmes spéciaux et de faciliter, dans toute la mesure du possible, le développement industriel.
- b) Un Service de diffusion sélective de l'information ayant une connaissance approfondie des clients, de leurs besoins et de leur situation;
- c) Un bulletin signalétique d'information industrielle, mensuel au début, et hebdomadaire par la suite, faisant brièvement le point des réalisations nationales et étrangères dans le domaine du développement industriel.

Personnel

L'influence d'un Service d'information industrielle dépend de la compétence et du dynamisme de son personnel. Pour que ce Service puisse être vraiment utile à l'industrie, il est essentiel que son personnel comprenne les problèmes et les buts de celle-ci. Il doit donc être composé de personnes ayant travaillé dans l'industrie

plutôt que de chercheurs et d'administrateurs. Les spécialistes de l'information devraient se trouver tant au siège même que sur le terrain, le personnel hors-siège s'occupant surtout d'établir et de maintenir des contacts directs avec les "clients" de l'industrie.

Il est impossible de délimiter d'une manière trop précise le programme de formation d'un spécialiste de l'information industrielle. Il doit avoir une expérience générale des problèmes industriels et techniques et bien connaître tous les aspects du travail d'information. C'est en cours d'emploi qu'il acquerra l'essentiel de son expérience. Il complétera donc sa formation en assistant à des séminaires ou à des journées d'études, en visitant d'autres services d'information, etc.

En plus de leur expérience professionnelle, les spécialistes de l'information devraient avoir à tout le moins une bonne connaissance pratique d'une ou de deux grandes langues mondiales. Dans la mesure du possible, le Service devrait disposer d'employés connaissant l'anglais, le français, l'espagnol, le russe, l'allemand et le japonais. Dans certains cas, la création d'un service spécial de traduction peut s'avérer nécessaire.

Le personnel auxiliaire devrait être composé de bibliothécaires et de techniciens (dactylos, opérateurs de duplicateurs, etc.). Ces employés devraient eux aussi connaître au moins une grande langue mondiale. Il conviendrait également de les former en cours d'emploi aux diverses opérations mécaniques qu'exige le fonctionnement d'un Service d'information (enregistrement, emmagasinage, classement des documents, etc.).

Financement

La création et le fonctionnement des divers types de Services d'information sont normalement financés par le gouvernement au moyen de crédits budgétaires. Mais ce financement peut également être assuré par des fédérations industrielles, des chambres de commerce et d'industrie et d'autres organisations. Les frais de personnel (salaires, traitements, etc.) représentent généralement de 60 à 80 % des dépenses, et les frais administratifs de 20 à 40 %. Ces chiffres ne tiennent pas compte du coût éventuel d'un Service de traduction.

Budget approximatif

(en dollars des
Etats-Unis)

Coûts initiaux:

Equipements (machines à écrire, duplicateurs,
classieurs, mobiliers divers)

5 000

Documentation et manuels de base (40 à 50)

5 000

Coûts annuels

Salaires (2 administrateurs, 3 agents des
services généraux, 1 travailleur manuel)

24 000 à 36 000

Abonnements

3 000

Entretien et mise à jour de l'information
(acquisition d'annuaires, de nouveaux manuels, etc.)

1 500

Papeterie, etc.

500

Loyers

500 à 1 200

ANNEXE IBibliographie sommaire

- ONUDI. Monographies sur le développement industriel. Industrialisation des pays en voie de développement : problèmes et perspectives. Information industrielle. Septembre 1970. 56 pages. E.69.II.B.3. Vol.13. Section des ventes des Nations Unies, New York ou Genève. Prix US\$ 0,50.
- ONUDI. Séminaire sur l'information industrielle, Téhéran (Iran), 14-25 septembre 1970. Rapport. 35 pages. ID/NG.77/9. 4 décembre 1970. Gratuitement sur demande à l'ONUDI, P.O. Box 707, Vienne (Autriche).
- ASHWORTH, W. Handbook of librarianship and information work. 3. ed. 1967. 624 pages. ASLIB, 3 Belgrave Square, London S.W.1, England. Prix £ 4.10.0d. anglais seulement.
- FOSKETT, A.C. The subject approach to information. 1969. 310 pages. Archon Books and Clive Bingley, Hamden, Connecticut, USA. Prix £ 2.10.0d.
- FRANK, O. Modern documentation and information practices. 1961. 225 pages. International Federation for Documentation, 7 Hofweg, The Hague, Netherlands. Prix DF 25.
- Information on international scientific organizations, services and programmes. Préparé par The American Chemical Society et The American Institute of Physics. 1966. 140 pages. ACS. Washington.
- KEREN, C. Information center speeds development. Dans Industrial Research and Development News. Vol. II. No 2 (1968) pages 18 à 20. Section des ventes des Nations Unies, New York ou Genève. Prix US\$ 1. Anglais seulement.
- McBURNEY, R.E. Le service de renseignements techniques du Conseil national de recherche du Canada. Bulletin de la recherche et du développement industriels. Vol. V. No 2 (1970) pages 8 à 11. Section des ventes des Nations Unies, New York ou Genève. Prix US\$ 1,25.
- MEEDOM, M. Un service d'information technique au Danemark. Bulletin de la recherche et du développement industriels. Vol. V. No 3 (1970) pages 17 à 19. Section des ventes des Nations Unies, New York ou Genève. Prix US\$ 1,25.
- MIKHAILOV, A.I. Services d'information technique pour l'industrie. Bulletin de l'industrialisation et de la productivité. No 13, 69.II.B.3. Section des ventes des Nations Unies, New York ou Genève. Prix US\$ 2.

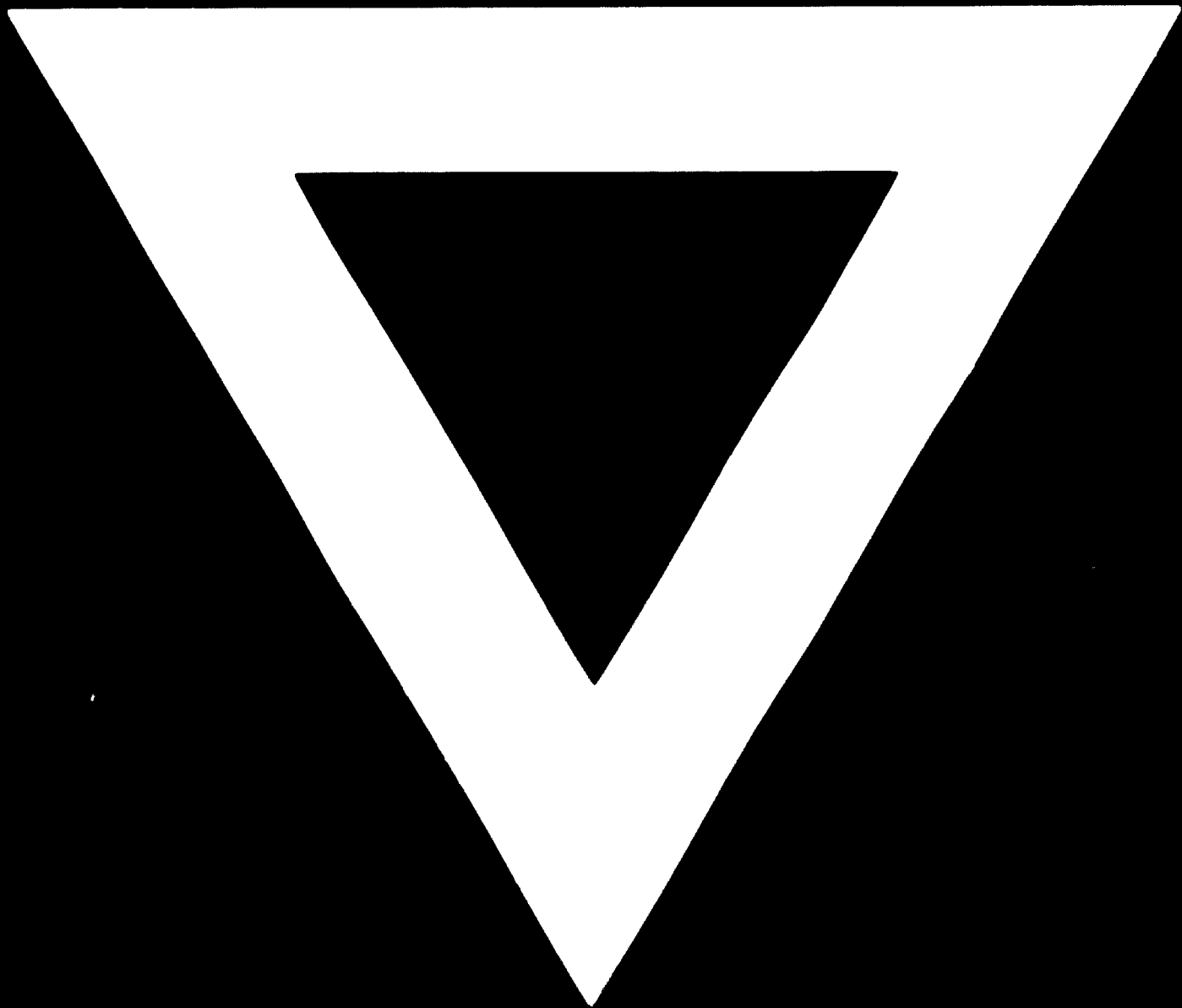
UNIDO/ISID.3/Rev.1
7.1.1971

Annexe I
page 2

- - OCDE. Faut-il adjoindre un Service de documentation à votre entreprise ? Paris 1962. 54 pages. OCDE, Bureau des publications, 2 rue André Pascal, Paris 16e (France). Prix US\$ 0,75.
- - OCDE. L'organisation du Service d'information technique de votre entreprise. Paris 1965. 59 pages. OCDE, Bureau des publications, 2 rue André Pascal, Paris 16e (France). Prix US\$ 1.
- RIPPON, J.S. The industrial information specialist as a mediator in the information transfer process. Symposium on communication of scientific and technical information to industry, held in Rome in October 1969. FID. Document A.3 (13) (mimeo). International Federation for Documentation, 7 Hofweg, The Hague (Netherlands).
- ROBERTSON, S.E. Standard costing for information systems : background for a current study. ASLIB Proceedings, Vol. 22. No 9 (September 1970) pages 452 à 457. ASLIB, 3 Belgrave Square, London S.W.1. Prix £ 1.
- VAN HOUTEN, R. Scientific and technical information for industry. Symposium on communication of scientific and technical information to industry, held in Rome in October 1969. FID. Document C.O (12) and C.O (26) (mimeo). International Federation of Documentation, 7 Hofweg, The Hague, Netherlands.



C-280



77 .07.15